Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260302-2026_28-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux mars deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le vingt-quatre février deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents (16) : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVRE BERGERAULT, Bérangère HENNACHE, Ludivine MARGELY, Amandine BRENAND, Franck BEAUFILS, Sophie GUYON, Loic DE COURLON, Eric LEGRAND.

Représentée (1) : Florence ADAM pouvoir à Michel PENHOUËT.

Absents (2) : Eric FROMONT, Emmanuelle DUGAIN.

Monsieur Romain ANDRIEUX a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°28-2026

Autorisation à signer des modifications du marché de travaux relatif à l'extension et l'aménagement du centre culturel Jean Rochefort (lots N°5, 6, 7, 8, 9, 12)

Rapporteur : Françoise Riou

Vu l'article L. 2122-21 du CGCT ;
Vu l'article R. 2194-1 et suivants du Code de la commande publique ;
Vu les marchés signés avec les entreprises Binois menuiserie (lot 5), Brel (lots 6 et 7), Art sol (lot 8), Emeraude peinture (lot 9) et Atout Confort (lot 12) ;

Mme Riou expose à l'assemblée que des sujétions techniques imprévues sont apparues dans le cadre du marché de travaux d'extension et d'aménagement du centre culturel nécessitant la réalisation de travaux modificatifs indispensables à la bonne exécution du projet.

Ces travaux modificatifs sont les suivants :

N° du lot	Titulaire	N° d'avenant	Montant du marché initial HT	Plus ou moins- value en € HT	% d'écart totalité avenants	Sujétions techniques imprévues et travaux modificatifs

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260302-2026_28-DE

Menuiserie intérieure (lot 5)	BINOIS MENUISERIE	3	75 919.86€	**-1 115,10 €**	- 7.95%	Suppression du rideau
Cloisons – Doublages (lot 6)	BREL	2	60 500€	**-679.80 €**	+15.07%	Prestations non réalisées
Plafonds (lot7)	BREL	2 et 3	34 500€	**-5 999.11 €**	- 9.97%	Prestations plafonds et peinture non réalisées
Revêtement de sols – Faïence (lot 8)	ART SOL	3 et 4	57 312€	**+ 1 300 €**	+ 9.22 %	Panneau wedi tisanière/rebouchage tranchée rdc
Peinture (lot 9)	EMERAUDE PEINTURE	2	47 500€	**1 250 €**	+6.73%	Peinture plafond
Electricité (lot 12)	ATOUT CONFORT	2	138 538,39	**+ 389,75€**	+ 1.36 %	Alimentation électrique store kitchenette et un bloc secours.

Ces modifications doivent être formalisées par voie d'avenant.

Considérant qu'un marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R. 2194-3, des travaux de fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** *les modifications aux marchés de travaux ci-dessous :*

N° du lot	Titulaire	N° d'avenant	Montant du marché initial HT	Plus ou moins- value en € HT	% d'écart totalité avenants	Sujétions techniques imprévues et travaux modificatifs
Menuiserie intérieure (lot 5)	BINOIS MENUISERIE	3	75 919.86€	**-1 115,10 €**	- 7.95%	Suppression du rideau
Cloisons – Doublages (lot 6)	BREL	2	60 500€	**-679.80 €**	+15.07%	Prestations non réalisées
Plafonds (lot7)	BREL	2 et 3	34 500€	**-5 999.11 €**	- 9.97%	Prestations plafonds et peinture non réalisées
Revêtement de sols – Faïence (lot 8)	ART SOL	3 et 4	57 312€	**+ 1 300 €**	+ 9.22 %	Panneau wedi tisanière/rebouchage tranchée rdc

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260302-2026_28-DE

Peinture (lot 9)	EMERAUDE PEINTURE	2	47 500€	**1 250 €**	+8.75%	Peinture plafond
Electricité (lot 12)	ATOUT CONFORT	2	138 538,39	**+ 389,75€**	+ 1.36 %	Alimentation électrique store kitchenette et un bloc secours.

- ***AUTORISE*** *M. le Maire à les signer avec les entreprises titulaires des marchés ;*
- ***IMPUTE*** *les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à l'opération n°143 du budget principal de l'exercice en cours.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Michel PENHOUËT

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)